

Le 28 septembre 2023

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts
Sénat du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Par courriel : agfo@sen.parl.gc.ca

Objet : Projet de loi C-234 : Loi modifiant la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*

Aux membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts,

Au nom de la Canadian Canola Growers Association (CCGA), je vous écris aujourd'hui pour vous demander de montrer votre soutien aux agriculteurs canadiens en étudiant et en adoptant le projet de loi C-234, Loi modifiant la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, tel qu'il a été rédigé, en troisième lecture au Sénat. Les producteurs méritent que ce projet de loi soit adopté.

Je suis un producteur de quatrième génération et la ferme familiale existe depuis plus de 110 ans. Ensemble avec mon fils, nous cultivons 5 000 acres près de Killam, en Alberta, où nous produisons du canola, du blé et de l'orge de brasserie. Je suis actuellement le président de la CCGA qui représente les 43 000 producteurs de canola du Canada sur les enjeux qui ont une incidence sur la rentabilité et la viabilité de leurs exploitations agricoles.

La durabilité économique et environnementale de mon exploitation familiale est essentielle pour moi. Cependant, les investissements dans des séchoirs à grains à haut rendement énergétique et dans d'autres technologies durables comme l'agriculture de précision coûtent des centaines de milliers de dollars. Il est essentiel que je dispose du fonds de roulement nécessaire pour faire ces investissements; je ne peux pas investir ce que je n'ai pas. Le projet de loi C-234 permettra aux entreprises agricoles de disposer de plus d'argent et aux producteurs de faire ces investissements importants.

Le projet de loi C-234 vise à étendre les exemptions au gaz naturel et au propane que j'utilise dans ma ferme pour cultiver mes récoltes. Il apportera une aide économique indispensable aux agriculteurs comme moi pour les pratiques agricoles essentielles qui n'ont pas de solution de rechange viable en matière de carburant, comme le séchage des grains lors d'une récolte humide.

Les producteurs ont toujours pris soin de leurs terres en adoptant les meilleures pratiques de gestion et en réduisant autant que possible leur consommation de carburant. Les intrants font partie de mes dépenses les plus

importantes, c'est pourquoi je les utilise toujours de la manière la plus efficace possible, qu'il s'agisse d'essence et de diesel, d'engrais, de semences ou de gaz naturel et de propane.

Ces dernières années, compte tenu de la variation des conditions météorologiques, je n'ai pas d'autre choix que de sécher le canola pour m'assurer que la qualité de ma récolte est maintenue et que la perte ou le gaspillage d'aliments sont minimisés. Le séchage des grains fait partie intégrante de mes activités et, en raison de la hausse du prix du carbone, la taxe provenant du séchage des grains peut, à elle seule, me coûter des milliers de dollars chaque année. Par exemple, la récolte de 2023 a déjà commencé. Même si cette année a été marquée par une sécheresse dans de nombreuses régions des Prairies, il est tombé quelques précipitations cet automne, ce qui signifie que j'ai dû utiliser mon séchoir pour protéger la qualité de l'approvisionnement alimentaire. Ainsi, j'ai été forcé à payer une taxe sur le carbone que je n'ai pas pu éviter et je n'ai aucun moyen de transférer cette dépense. Malheureusement, aujourd'hui, il n'y a pas d'autres options viables que le gaz naturel ou le propane pour sécher le canola, de sorte que l'exemption prévue par le projet de loi C-234 constituera une aide importante pour les producteurs de canola comme moi.

En tant que membre de l'Alliance sur le carbone agricole (ACA), la CCGA appuie entièrement le témoignage qu'elle a présenté récemment devant votre comité. Les 43 000 producteurs de canola représentés par la CCGA et moi-même vous demandons d'appuyer ce projet de loi important et opportun afin d'aider les producteurs, les cultivateurs et les éleveurs canadiens à demeurer concurrentiels, à continuer d'investir dans les innovations, à améliorer davantage notre empreinte environnementale, à contribuer à l'économie canadienne et à nos collectivités rurales ainsi qu'à continuer de produire des aliments sains et de grande qualité pour le Canada et le monde entier.

Cordialement,



Roger Chevaux
Président
Canadian Canola Growers Association

C.C. : Rick White, président et directeur général, CCGA
L'Honorable Robert Black, sénateur, président, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts
L'Honorable Paula Simons, sénatrice, vice-présidente, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts
L'Honorable Brent Cotter, sénateur, membre, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts
L'Honorable Percy Mockler, sénateur, membre, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

L'Honorable Sharon Burey, sénatrice, membre, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

L'Honorable Pierre J. Dalphond, sénateur, membre, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

L'Honorable Victor Oh, sénateur, membre, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

L'Honorable Chantal Petitclerc, membre, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

L'Honorable Marty Klyne, membre, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts Hono

L'Honorable Yuen Pau Woo, membre, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Ferda Simpson, commis, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts